

Foires et marchés du pays de Caux

Patrick Lebourgeois





Sommaire

Les foires

7

Les foires patronales

9

L'origine des foires

9

L'évolution des foires

10

Description des premières foires cauchoises

13

Les communautés de métiers

14

Les louées ou loueries

18

Les spectacles

21

La foire, lieu de présentation
de matériel agricole

26

Les calendriers et les affiches des foires

28

Les principaux protagonistes de la foire

31

La mutation en foires aux animaux

35

Le commerce des chevaux et des moutons

38

L'arrivée des bovins dans les foires

42

Les foires et les marchés cauchois vus par les peintres

45

Le déroulement d'un jour de foire

47

Les acteurs de la foire aux animaux

53

Les halles

56

Les fêtes foraines

60

Historique

60

*Souvenirs de la foire d'octobre
ou la foire aux promeneurs*

65

La saga d'une famille de forains cauchois

73

Le Journal de Saint-Romain raconte la foire

85

Les marchés

87

Origines du marché

88

Les premiers marchés cauchois

91

Les conflits d'usage

92

L'histoire de deux marchés rivaux :

Criquetot-l'Esneval et Gonneville-la-Mallet

95

La spécificité cauchoise

96

Le marché de Fauville-en-Caux

raconté par Gaston Soudais

99

Les produits vendus sur les marchés cauchois

104

Le marché du dimanche matin au Havre en 1700

113

Le coquetier

115

Une saga de grossistes en B.O.F.

117

La situation des marchés

125

Les marchés couverts

126

Poids et mesures

128

Les débits de boisson

132

Les acteurs du marché

137

Le travail du placier

138

Auberges et restaurants

140

Les commerces sédentaires

144

Où aller à la foire aujourd'hui ?

153

Où faire son marché aujourd'hui ?

156



Foires et marchés

Tous les ans, le quatrième dimanche d'octobre, se tient la foire aux promeneurs à Saint-Romain-de-Colbosc. Le samedi, jour de marché hebdomadaire, se mêlent sur la place étals de marchands et métiers (manèges) de forains déjà installés, matérialisant ainsi la confusion largement répandue entre foire, marché et fête foraine...

Mais qu'en est-il vraiment ? Quelle est la différence entre foire, marché et fête foraine dans ce pays de Caux où la sagesse des habitants « consiste à refuser de se poser des questions sur le plan du sacré, de crainte de ne pas trouver de réponses », selon Jean Malaurie dans Le Horsain de l'abbé Alexandre ?

La foire du 17 octobre à Bréauté.



Les foires

Les foires patronales	9
Foire aux animaux	34
Les fêtes foraines	60

Angerville-la-Martel, la foire Saint-Mathieu. Au fond, on aperçoit les stands de balançoires.



Les foires patronales

L'origine des foires

Au départ, la foire (du latin *feria*, fête) est une manifestation à caractère religieux en l'honneur du saint patron de la paroisse. C'est l'occasion de vénérer la relique de ce dernier, conservée dans l'église, lors d'un pèlerinage organisé par le clergé. On parle alors de fête votive.

Au fil du temps, ce lieu de rencontre va devenir un lieu d'échange commercial et les foires vont se développer surtout dans des localités situées sur de grands axes de communication, notamment sur des carrefours stratégiques.

Au Moyen Âge, les grandes foires de Champagne (Provins, Troyes, Bar-sur-Aube et Lagny) drainent des marchands de toute l'Europe. Cependant, la plus ancienne reste la foire du Lendit (du latin *indictus*, lieu de rencontre) à Saint-Denis près de Paris. Elle aurait été initiée par le roi Dagobert I^{er} au VII^e siècle puis codifiée au XIII^e siècle par Philippe Auguste. Cette foire généraliste commençant tous les ans le 11 juin (Saint-Barnabé) s'achevait deux semaines plus tard, le 24 juin (Saint-Jean). Le schéma de cette fête à la fois religieuse (sur le territoire de l'abbaye Saint-Denis, adoration de reliques et procession pour l'ouverture solennelle de la foire par l'évêque) et commerciale (sous l'autorité du souverain pour répondre à la demande des marchands) servira de modèle aux autres foires du royaume. La dimension festive et l'ouverture sur d'autres mondes (marchands venus d'autres pays d'Europe) caractérisaient également ces foires.

À l'époque carolingienne, c'est au roi que revient le droit d'autoriser la fondation de foires par lettres patentes. Mais avec l'affaiblissement du pouvoir royal, ce droit est progressivement repris par les seigneurs locaux. Ainsi, en Normandie, ce sont les ducs qui se réservent le droit d'autoriser de nouvelles foires, notamment Guillaume le Conquérant (Saône), Henri I^{er} (Caudebec-en-Caux), etc. pour le pays de Caux.

Saint-Pierre-en-Port. À la campagne, les plus grandes processions se tiennent lors des Rogations (fête précédant l'Ascension ayant pour but de demander la bénédiction des travaux des champs). La procession traverse la campagne en faisant des arrêts aux croix de chemins et aux reposoirs pour prier. Ces fêtes, encore très répandues dans le pays de Caux au début du XX^e siècle, donnaient lieu à des réjouissances importantes.

L'évolution des foires

À l'origine, la foire a une fonction religieuse, festive et commerciale (vente des surplus de la ferme et achat de produits et matériels nécessaires à son fonctionnement). C'est également le moyen pour une localité de capter l'activité commerciale de marchands qui transitent par ce lieu. Ainsi, la foire de Lindebeuf, dans le canton de Yerville, va se développer à partir de 1492 parce qu'elle se trouve sur l'ancienne voie romaine assurant la liaison entre Arques-la-Bataille et Caudebec-en-Caux.

Au Moyen Âge, la procédure de création d'une foire est bien codifiée. Un seigneur, une corporation de marchands, un ordre religieux, etc. adresse une requête auprès du roi en justifiant cette demande par le contexte géographique et économique du lieu envisagé. Après enquête diligentée par le bailliage, si les critères sont réunis, le roi promulgue une lettre patente.

Cependant, il ne faut pas croire que la création de foires s'est limitée au Moyen Âge ; elle a traversé le temps et les régimes. Dans le pays de Caux, on note que deux foires furent créées à Harfleur en 1359, une foire en 1805 à Lillebonne alors qu'un changement de foire a eu lieu en 1808 à Bolbec...

Mais si l'on met de côté différents soubresauts de l'histoire (guerre de Cent Ans, guerres de religion, Révolution, etc.), c'est en réalité l'activité commerciale qui provoqua peu à peu un glissement de la foire religieuse et généraliste vers la foire mercantile et spécialisée (en majorité des foires aux animaux). Ainsi, la fête patronale (l'*Assemblée* en Cauchois) ou religieuse, tout en conservant son nom, est devenue une foire-concours agricole (foire des Rameaux ou foire-concours de Saint-Romain-de-Colbosc ; foire aux bestiaux du Lundi Gras de Caux ; foire de la Chandeleur ou concours agricole de Grainville-la-Teinturière ; foire de la saint Marcou puis foire aux bestiaux de Yébleron, etc.). Avec le temps, les deux parties de la foire se sont séparées au point de devenir deux manifestations, bien identifiées dans le calendrier (Yvetot : foire de la saint Luc le troisième week-end d'octobre / concours d'animaux de boucherie le cinquième mercredi précédant Pâques) parfois même trois événements (Bacqueville-en-Caux : foire agricole en mai / saint Eutrope le 30 avril / fête foraine le 11 novembre) !

En 1826, le Conseil de la Seine-Inférieure fixe à la foire de la Grande-Trotterie une durée de trois jours.





Description des premières foires cauchoises

Elles étaient avant tout un lieu de rassemblement autour de la procession religieuse le jour de l'ouverture solennelle. Mais on y venait aussi en nombre pour manger, boire et s'amuser le jour même et ceux qui suivaient car la manifestation s'échelonnait le plus souvent sur plusieurs jours (huit pour la foire Saint-Michel de Bolbec, quatre pour la foire de la Trinité à Fécamp). L'emplacement de la foire était généralement dicté par sa proximité de l'église (ou du château) qui possédait le terrain et fournissait parfois même les huches (logis des marchands), les loges, les tentes et les baraques moyennant rétribution. Cet espace, devenu au fil des années *le champ de foire* ou *foirail*, était dédié aux festivités, les pèlerins étant de plus en plus attirés par les marchands et leurs merveilles plutôt que par le pèlerinage lui-même. Le terme *cohue* désignait également cet endroit, la foire elle-même ou la juridiction des halles. « *En 1455, le devis de construction de la cohue de Saint-Romain[-de-Colbosc], établi par Adam Le Bateur, maître des œuvres de charpenterie du roi en la vicomté de Montivilliers est approuvé et les travaux de charpente mis à prix par Jehan de la Court, charpentier. La cohue était vraisemblablement située sur la place principale du bourg* »¹.

1. DRAC de Haute-Normandie, *Indicateur général du patrimoine*, octobre 1995.

Fécamp, la foire de la Trinité. Au XI^e siècle, on retrouve la trace d'une foire qui se tenait aux alentours de l'église Saint-Étienne durant la campagne de la pêche aux harengs (cliché Bergoin).

Les communautés de métiers

Au Moyen Âge, l'organisation du travail se faisait sous le régime des communautés de métiers (plus tard, et jusqu'à la Révolution, on parlera de corporations). Il s'agissait d'associations de personnes (pas seulement des artisans et des marchands) exerçant une profession donnée dans un lieu donné. Les privilèges de ces communautés étaient suspendus pendant les jours de foire et la commerce était libre. Ce système visait à créer de la concurrence entre les communautés (sédentaires, payant des charges et par conséquent vendant plus cher) et les forains (nomades, exempts de charges et travaillant à meilleur marché). La difficulté était de trouver un point d'équilibre. Au Havre, deux foires franches avaient été établies par François I^{er} par lettres-patentes en 1535. Elles duraient 15 jours. Le reste du temps, les membres de la communauté reprenaient le monopole du commerce.

Parmi les réjouissances, il y avait les plaisirs de la chère au premier rang desquels on trouvait la viande rôtie à la broche. En effet, la rôtisserie est indissociable de la foire, même aujourd'hui. Le pays de Caux étant jusqu'à la fin du XIX^e siècle un pays d'élevage d'ovins, il n'était pas difficile aux rôtisseurs de se fournir en viande de qualité.

« [À] la foire d'été de Saint-Martin, le premier lundi de juillet à Tôtes [...] on peut aussi manger sur place, un morceau de mouton rôti ou de poulet grillé ».¹

La dégustation de cidre au cul du tonneau faisait également partie de la fête. La foire étant le lieu où l'on se comparait aux autres, il n'était pas étonnant ici ou là d'assister à des concours de cidre, celui-ci ayant détrôné la cervoise au Moyen Âge. Les abbayes normandes, notamment celle de Montivilliers, participèrent à l'essor de cette boisson grâce à l'excellence de leurs vergers. En Haute-Normandie, contrairement à la Manche et au Calvados, ces pratiques disparurent peu à peu à la fin du XIX^e siècle pour laisser une place grandissante aux auberges et aux cafés. Ceci explique pourquoi on ne trouve pas de cartes postales montrant ces scènes, l'arrivée de la photographie correspondant à la fin des rôtisseurs et des marchands de cidre sur le champ de foire.

1. Kaanen-Vandenbulcke (I.), *Temps oubliés du pays de Caux à Rouen*, Éditions L'Écho des vagues, Nolléval, 2017.

Aujourd'hui, dans le pays de Caux, la dégustation de cidre au « cul du tonneau » est abandonnée au profit des concours de cidre fermier (Caudebec-en-Caux, Bretteville-du-Grand-Caux, etc.).





◀ *Les rôtisseurs de mouton autrefois présents sur les foires cauchoises ont laissé place aux rôtisseurs de volaille et de porc sur les marchés, pérennisant ainsi la profession.*

▶ *La Saint-Clair, Cauchoise à Saint-Clair près d'Yvetot, avec le rôtisseur à la broche au fond à droite (gravure de Pécheux, 1830).*



Les louées ou loueries

En Normandie, les foires, notamment celles qui se tenaient en juin et juillet, donnaient également lieu à la *louée* ou *louerie*, sorte de bourse de l'emploi pour l'embauche des domestiques, servantes et même bergers. Cette pratique ancestrale était liée au fait que la Normandie ne connut jamais le servage et que ses paysans libres avaient besoin de main d'œuvre. De plus, la mise en place du bailliage du pays de Caux (et son renforcement au XIII^e siècle assurant un statut protecteur au paysan cauchois), vint encourager la pratique du recrutement de domestiques.

Le jour donné, les jeunes gens, accompagnés de leurs parents, se rendaient à la foire pour se présenter à l'emplacement où se tenait la louée. Là, ils rencontraient leurs futurs employeurs – *le maître ou la maîtresse* pour être engagés.

Ces scènes de relation contractuelle entre fermier et servante sont présentes chez Guy de Maupassant (« *M. Césaire Omont voudrait bien trouver une jeune fille honnête comme servante* », *Les sabots*) et chez Gustave Flaubert en particulier lors de la décoration de la pauvre servante aux comices agricoles de Yonville (« *Catherine-Nicaise-Élisabeth Leroux, de Sassetot-la-Guerrière, pour cinquante-quatre ans de service dans la même ferme, une médaille d'argent – du prix de vingt-cinq francs !* », *Madame Bovary*).

Cependant, dès le XIX^e siècle, cette pratique aux relents d'esclavage fut dénoncée par la presse¹ et progressivement remplacée par des annonces (offres et demandes d'emploi) dans les journaux locaux et la presse syndicale agricole. Selon Marguerite Bruneau², […] « *aucune louée n'était à signaler dans le Caux, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Par contre, dans le Bray, il en existait encore à Douvrend et à Neufchâtel* »

Après la Première Guerre mondiale, dans le pays de Caux, l'embauche de filles et garçons de ferme ne se déroule plus dans les foires mais par bouche à oreille au sein du village¹. Par ailleurs, certains fermiers développent un autre mode de recrutement de main d'œuvre, en allant chercher des jeunes gens auprès d'orphelinats de la région (Les Nids du Mont-aux-Malades à Mont-Saint-Aignan).

En revanche, l'embauche des « *aoûteux* », « *aoûtés* » ou « *gens d'août* » (saisonniers engagés pour faire la moisson) va perdurer jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Un édifice religieux leur est dédié sur la commune d'Hautot l'Auvray, la chapelle Notre-Dame des Autels où se déroulait un pèlerinage le 8 septembre, date de la Nativité de la Sainte Vierge, pour fêter la fin de la moisson. Le lendemain se tenait la foire du pays, jour de la saint Gorgon, autre saint honoré dans la chapelle. Le pèlerinage s'est arrêté lorsque la foire a été déplacée dans le village d'Hautot.

La foire Saint-Michel était importante car elle correspondait à l'une des quatre dates servant de terme aux gages (mais aussi aux fermages et aux loyers) avec Noël, la Notre-Dame de Mars et la Saint-Jean.

« Un marché d'un caractère particulier, c'est la “louée” ou location de domestiques. Le domestique rural, en effet, est engagé à l'année à une époque variable, mais souvent au mois de juillet. Dans bien des pays, la Sainte-Madeleine (22 juillet) est la date de ce marché. »²

^[1] « Dans le pays de Caux, les servantes et les garçons de ferme vont aussi chercher de l'emploi sur [la foire]. (...) On ne peut comparer une telle pratique qu'aux marchés d'esclaves ; encore les esclaves ne sont-ils pas mis en vente par leurs propres parents. », *L'Atelier : organe spécial de la classe laborieuse 1840-1850*, volume 2.

^[2] Bruneau (M.), *Divertissements populaires en Haute-Normandie*, Connaissance Rouen V.

^[1] « Le jour où il a donné son compte, son beau-frère qui était vagant (désœuvré) est venu se faire embaucher le soir même... », témoignage de René Eudier, Saint-Martin-aux-Buneaux.

^[2] Henri Prentout, *La Normandie*, 1927.



Les spectacles

La foule se pressait aussi aux foires pour se divertir et assister aux spectacles de rue. On doit se rappeler que le Mystère, ce théâtre médiéval, a débuté dans le chœur des églises puis s'est déplacé sur le parvis pour aboutir au milieu de la rue. Les premières foires présentèrent donc ces Mystères interprétés par des colporteurs sur des tréteaux. Ce furent les débuts des théâtres forains déclinés en farces, théâtres de marionnettes et autres spectacles de baladins.

Le monde forain est composé de marchands et de banquistes (de l'italien « *salt in banco* », celui qui saute sur un banc pour faire ses tours). Outre les sauteurs, les spectacles mettent en scène des bateleurs, bonimenteurs, jongleurs, arracheurs de dents, lutteurs, etc.

Cette fascination pour les attractions foraines ne se dément pas, bien au contraire, au XIX^e siècle. Ainsi, Jean Lorrain, écrivain français à scandale, né à Fécamp en 1855, raffolait des lutteurs de foire au point de se déguiser en maillot rose et caleçon en peau de panthère pour aller au bal des Quat'z'Arts (fête carnavalesque à Paris), peut-être une réminiscence des foires cauchoises de son enfance.

Dès le XVII^e siècle, sur la scène foraine, les marionnettes à fils ou fantoches triomphent également. Guy de Maupassant fera leur connaissance grâce à Gustave Flaubert qui avait pu les admirer à la foire de Rouen dans *La Tentation de saint Antoine*.¹ Mais c'est Louis Bouilhet, l'enfant de Cany et l'ami intime de Gustave Flaubert qui immortalisera le violoneux forain : « Oh ! Qu'il était triste, au coin de la salle ! Comme il grelottait, l'homme au violon ! La baraque en planche était peu d'aplomb, Et le vent soufflait dans la toile sale »²

Le goût de l'insolite trouvait également son expression dans les zoos humains – exposition de « sauvages », d'« indigènes » et de « monstres ». Ainsi, à la foire Saint-Romain de Rouen, on présenta trois princesses miniatures vivantes.

Ailleurs, des animaux extraordinaires ou étrangers à la région suscitaient l'émerveillement des foules

1. Py (Ch.) & Ferenczi (C.), *La fête foraine d'autrefois*, La Manufacture, 1987.

2. Bouilhet (L.-H.), *Une baraque à la foire, Dernières chansons*, Michel Lévy Frères, 1872.

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le pays de Caux connaît un sursaut religieux sous l'impulsion des frères missionnaires. La théâtralisation des processions est de plus en plus fréquente et rappelle les mystères du Moyen Âge (pièces de théâtre mettant en scène des sujets religieux comme la Passion du Christ).



▲ Bagonghi, le plus petit écuyer du monde, âgé de 20 ans, poids 18 kg. Phénomène de foire entre 1909 et 1912. Bagonghi devint un nom générique désignant un nain de cirque. Au Moyen Âge, on exhibe les nains dans les foires ; plus tard, ils deviennent nains de cour – sorte de fous – auprès des monarques. Certains d'entre eux développent d'exceptionnelles aptitudes qui leur permettent de transformer leur difformité en atout.

◀ Montreur d'ours à Saint-Valery-en-Caux.

► Cette femme entièrement tatouée est un « monstre humain », terme qui désigne un être difforme ou ayant une apparence inhabituelle. L'attrait pour les zoos humains dans les foires va trouver son apogée lors de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931.





Publicité pour un entre-sort dont Jules Vallès donne la définition : « On appelle ainsi, dans le monde des saltimbanques, le théâtre, en toile ou en planche, voiture ou baraque, dans laquelle se tiennent les monstres, veaux ou hommes, brebis ou femmes ; le mot est caractéristique. Le public monte, le phénomène se lève, bêle ou parle, mugit ou râle. On entre, on sort, voilà ».

Pour la première fois en foire :

LA FEMME-BUSTE VIVANTE

La seule femme au monde qui ne possède ni jambes ni sous-corps
— seules la tête et la poitrine : 35 centimètres de hauteur et court
parmi le public sur ses mains
Ce phénomène dépasse toutes les imaginations. — Une prime de
1000 francs est offerte à toute personne qui pourrait prouver
le contraire.

Vivante, pas d'illusion !

LA DIRECTION.

La foire, lieu de présentation de matériel agricole

On vient à la foire pour suivre l'évolution des prix des denrées mais aussi pour se tenir informé des derniers progrès en matière de culture, d'élevage et de matériel agricole. De nature, le paysan cauchois n'est pas enclin à l'innovation. Cependant, la Société Royale d'Agriculture fondée à Rouen en 1760 exerce « une influence incontestable sur l'agriculture cauchoise et contribue à la diffusion des principes de l'agriculture anglaise¹ ». La propagation de l'innovation technique, profitant des changements majeurs du milieu du XVIII^e siècle (recul de la jachère, apparition des clôtures, modernisation avec la vapeur), se fait sur la foire. L'information passe par des expositions de matériel (charrue, batteuse, écrémeuse, etc.) et des stands de vente de produits (engrais, semences, etc.).

1. Frémont (A.), *L'élevage en Normandie, étude géographique*. Volume I, P.U. de Caen, 1968.

Fauville-en-Caux, concours agricole du 21 juillet 1935, stand des établissements Marcel Banville. Les foires mais aussi les comices ruraux parce qu'ils sont les lieux de passage de toutes les classes sociales du monde paysan sont les principaux vecteurs de l'innovation agricole.

